

DEPARTEMENT DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT DE
LIMOUX

COMMUNE DE **MAGRIE**

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 2023/7-1/19

L'an deux mille vingt-trois, le treize du mois d'avril à vingt heures trente minutes,

Le Conseil Municipal de la commune de MAGRIE s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. COMBIS Didier, Maire.

Nombre de conseillers :

- ◇ en exercice : 15
- ◇ présents : 12
- ◇ votants : 15
- ◇ pour : 8
- ◇ contre : 0
- ◇ abstentions : 7

Date de la convocation du Conseil municipal : 07 Avril 2023.

Présents : COMBIS Didier, JEANFREU Christiane, CAMPS Delphine, CANCIAN Pierre, MARTINEZ Jean-Claude, BELOTTI Magali, BASTIDE Patrick, VIEU Virginie, FRAICHE Jean Pierre, TAILHAN Isabelle, PERTUISET Jean François, ALARD Bruno.

Absents excusés : BOUSSIEUX Philippe (a donné procuration à Mme JEANFREU Christiane), SPERANDIO Marc (a donné procuration à M. BASTIDE Patrick), MALET Thierry (a donné procuration à M. CANCIAN Pierre).

Secrétaire de séance : CAMPS Delphine.

Monsieur le Maire de Magrie présente au Conseil municipal les propositions budgétaires pour la M14 de la Commune qui s'établissent comme suit pour l'année 2023 :

	<i>DEPENSES</i>	<i>RECETTES</i>
<i>FONCTIONNEMENT</i>	658 000	658 000
<i>INVESTISSEMENT</i>	576 700	576 700
<i>TOTAL DU BUDGET</i>	1 234 700	1 234 700

Oui Monsieur le Maire et après et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le budget primitif M14 de la commune pour l'exercice 2023 arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux des propositions ci-dessus.

Certifié exécutoire

compte tenu de la
transmission en

Sous Préfecture le :

18 AVR. 2023

et de la publication le :

18 AVR. 2023

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Maire
Didier COMBIS



REÇU A LA
SOUS-PRÉFECTURE
DE LIMOUX LE

18 AVR. 2023